

cette espérance est partagée par tous les députés, que nous pourrions sans délai faire adopter cette mesure législative en passant par les étapes successives.

Une autre mesure importante que nous espérons aborder au cours de la présente session est celle qui a trait à la nouvelle répartition des circonscriptions; ainsi, dans le courant des années 60 les Canadiens pourront-ils avoir une Chambre des communes qui reflète réellement le pays selon la répartition démographique du dernier recensement. Cette mesure législative urgente devrait être adoptée au cours de la présente session. Nous nous proposons ensuite d'accélérer l'étude de la modification de la loi nationale sur l'habitation. Sans doute ne pouvons-nous pas espérer aller plus loin que cela dans l'examen de nos mesures législatives les plus importantes; cependant, si la Chambre accélérât ses travaux au delà de ce qu'il nous est permis d'attendre, nous pourrions alors aborder les mesures législatives essentielles sur les chemins de fer, mesures dérivant des recommandations de la Commission royale d'enquête MacPherson.

Toutefois, la Chambre sait qu'en plus de ces travaux inscrits sur l'agenda du gouvernement, elle sera saisie d'un certain nombre de mesures qui, tout en étant urgentes et importantes, demeurent, du moins je l'espère, de nature non litigieuse. De fait, en certains cas, il s'agit de travaux que la législature précédente n'a pu achever. Il importe, par exemple, d'adopter bientôt les projets de loi qui portent sur les Territoires du Nord-Ouest et le territoire de Nunassiatq dont on propose la création. Le bill concernant le financement et la garantie du National-Canadien est urgent. Il en va de même de la modification de la loi sur la monnaie, l'hôtel des monnaies et le fonds des changes, de la loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or, de la loi électorale du Canada, de la loi sur la Compagnie de l'exposition universelle et de la loi sur le centenaire de la nation. Il y a aussi à modifier la loi sur l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, la loi sur la Société canadienne des télécommunications transmarines et, en ce qui touche la Caisse des passages à niveau, la loi sur les chemins de fer.

D'autres mesures qu'on devrait adopter, s'il est possible de faire vite—et, monsieur l'Orateur, le Sénat est maintenant saisi de certaines d'entre elles—sont celles qui intéressent la commission des ports, la loi sur le transport aérien, la loi sur la faillite, la convention relative aux ports de l'Ontario, la loi sur le Conseil des ports nationaux, la loi sur l'amirauté et la loi sur l'aéronautique. Nous espérons de plus présenter des mesures législatives concernant le maintien des prêts aux petites

[Le très hon. M. Pearson.]

entreprises, l'établissement—et ceci est urgent—d'une commission chargée des réclamations des Indiens, les salaires établis par la loi, la modification de la loi sur la citoyenneté et l'administration du pont Blue Water devant s'occuper du pont qui unit Sarnia à Port-Huron. Le gouvernement désire aussi mettre en œuvre certaines recommandations du rapport Glassco. Ainsi, nul ne peut douter que la Chambre sera saisie de nombreux travaux.

J'ai fait connaître d'une façon aussi précise que les circonstances nous le permettent à l'heure actuelle la marche à suivre que le gouvernement entend adopter. Il reste évidemment cinq questions dont il a été fait mention dans le discours du trône au début de la session, mais qui ne figurent pas sur la liste des priorités. J'aimerais revoir brièvement l'état de chacune de ces questions. D'abord, il y a l'affaire du fleuve Columbia. Comme chacun le sait, celle-ci a fait l'objet de longues négociations avec la province de la Colombie-Britannique, puis avec le gouvernement américain. Ces pourparlers sont déjà très avancés, mais il ne semble pas qu'à l'heure actuelle ils aient atteint l'étape qui nous permettrait de présenter l'affaire à la Chambre avant Noël; cependant, la situation peut évoluer.

L'examen de trois des propositions qui restent va certes prendre beaucoup de notre temps et il est fort peu probable que nous puissions en disposer au cours de la présente session. D'après moi, la meilleure façon de procéder serait de reporter l'étude de ces mesures jusqu'à la prochaine session. Il s'agit des mesures concernant le ministère de l'Agriculture, l'établissement d'une société canadienne de développement et le remaniement de l'assurance-chômage en fonction de l'état de la caisse et des recommandations du comité Gill.

J'aimerais traiter, en dernier lieu, de la question des pensions. Le Parlement a donné suite à la partie la plus importante de la proposition ayant trait à l'augmentation de \$10 des pensions versées actuellement. Comme notre régime de pensions à participation porte sur des questions qui relèvent en même temps de la compétence des gouvernements fédéral et provinciaux, nous nous occupons de le mettre à exécution en collaborant avec les provinces. Des entretiens ont déjà eu lieu au cours de deux conférences. Des pourparlers d'ordre technique avec l'Ontario et le Québec se déroulent présentement et une conférence fédérale-provinciale aura lieu à la fin du mois, à partir du 25, sauf erreur, jusqu'à la fin de cette semaine-là. Au sujet de cette conférence, j'ai conféré avec les premiers ministres provinciaux à propos de